



SOIXANTE-DOUZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Mai 2019

Point 19.0 de l'ordre du jour provisoire

Autres questions renvoyées à l'Assemblée de la Santé par le Conseil exécutif – 2020 : Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil international des infirmières (CII).

Nous remercions le Directeur général et le Conseil exécutif d'avoir recommandé à l'Assemblée de la Santé de faire de 2020 l'Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier.

Représentant environ la moitié du personnel de santé, les infirmières sont un rouage essentiel de la capacité des pays à répondre aux priorités en matière de santé et à réaliser la CSU : les infirmières plaident au quotidien pour la santé pour tous, souvent dans les contextes les plus compliqués et avec des ressources limitées.

Grâce au matériel de la Journée internationale des infirmières du CII 2019, nous aidons les infirmières du monde entier à comprendre les divers aspects de la CSU et à être *des voix faites pour diriger*.

La désignation de 2020 comme Année des sages-femmes et du personnel infirmier nous permet de rendre hommage à la contribution des soins infirmiers et des sages-femmes à la santé et au bien-être et de commémorer le bicentenaire de la naissance de Florence Nightingale, l'une des fondatrices des soins infirmiers modernes. Cette célébration accroîtra la visibilité de la profession infirmière grâce au dialogue sur les politiques et sera l'occasion d'investir dans le développement et le renforcement des capacités du personnel infirmier. Nous encourageons toutes les parties prenantes à profiter de l'occasion privilégiée qu'offre 2020 pour investir dans le développement d'infirmières leaders et leur offrir un soutien. Les infirmières, en tant que leaders et exécutantes, donneront corps à l'ambition d'assurer la santé pour tous.

La campagne *Nursing Now* a amélioré l'image des soins infirmiers et mis en lumière l'importante nécessité d'un plus grand nombre d'infirmières mieux formées, d'investir dans des stratégies de recrutement et de maintien en poste et de supprimer les obstacles relatifs à la pratique infirmière avancée, qui se révèle très efficace pour étendre la couverture des soins médicaux.

L'adoption par l'Assemblée de la Santé du projet de décision visant à faire de 2020 l'année des soins infirmiers et des sages-femmes est accueillie avec enthousiasme par le CII et les plus de 20 millions d'infirmières dans le monde.

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Geneva - Switzerland - Tel.: +41 22 908 01 00

Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch



Je vous remercie de votre attention.

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Geneva - Switzerland - Tel.: +41 22 908 01 00
Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch